



LA FEUILLE

BULLETIN DE LA VIE COMMUNALE DE SAINT MAURICE D'IBIE



LE MOT DU MAIRE

Ce ne sera pas la première fois mais je voudrais, une fois de plus, revenir sur notre souci de qualité de vie ; elle passe par le choix que nous avons fait pour certains d'entre nous de vivre ici et par la chance de beaucoup d'être nés ici ou d'y revenir à leur retraite.

Vos élus sont conscients de ce que cela signifie lorsque l'on parle à l'occasion du Plan local d'urbanisme, par exemple, de maintien du patrimoine.

Il ne faut pas oublier à cette occasion d'évoquer notre manière de « vivre ensemble » : deux choses me viennent immédiatement à l'esprit :

1) nous avons la chance d'avoir conservé une vie associative dont les origines et les racines plongent dans notre histoire ; les associations représentent, comme on dit maintenant, du « lien social » ; grâce à elles des lieux de rencontres, des voyages, des fêtes, des activités subsistent qui ont disparu ailleurs.

C'est aux bénévoles, les anciens et les nouveaux, que l'on doit cela. Comme je l'ai souvent dit, il faut leur rendre justice et les en remercier ; le temps, l'énergie qu'ils consacrent à ces activités, c'est un cadeau qu'ils font à leurs concitoyens. Chaque numéro de la feuille leur donne la parole ; soyons, comme le sont vos élus, à leur écoute.

Je voudrais rappeler à cette occasion que, contrairement à ce qui se passe dans certaines communes plus riches, nos associations, ce qu'ignorent peut-être certains d'entre vous, ne sont pas subventionnées. Elles s'autofinancent avec leurs manifestations (fête du 15 août, loto, cotisations etc..). La commune met des locaux à leur disposition ; les employés communaux donnent un coup de main mais le budget communal n'est pas mis à contribution. Ceci permet d'autres actions, étant donné les moyens limités que sont les nôtres, sans augmentation excessive des impôts.

2) constat moins satisfaisant celui-là, pour ce qui est de notre vie ensemble. Ce que l'on nomme aujourd'hui des « incivilités », c'est tout simplement laisser son chien faire ses besoins dans les rues, sur les chemins ou dans le pré communal ou demain vont jouer nos enfants ; c'est jeter avec les ordures ménagères les gravats de son dernier chantier ou les emballages qui feront déborder les poubelles, quand ce n'est pas bien débarrasser sur la voie publique. Les conséquences, c'est le temps passé par les employés communaux pour mettre un peu d'ordre ou celui des équipes qui font le tri à l'arrivée.

Tant pis si je me répète mais tout cela a un coût ; ne trouvez-vous pas déjà assez élevé celui des ordures ménagères ? ne pensez vous pas que les employés ont autre chose à faire ?

Faudra-t-il augmenter les impôts pour faire face à ces désordres qui relèvent, n'ayons pas peur des mots, d'un manque de solidarité ?

Bonnes fêtes à tous.

Gérard Jaillon

UNE DES SALELLES

Elise Eldin, aujourd'hui âgée de 82 ans, est née en 1927 dans une famille Eldin de Chassiers où elle a passé les 25 premières années de sa vie, en compagnie de deux frères.

Elle suit facilement l'école jusqu'à l'âge de 12 ans, mais en 1939, à la mobilisation, elle doit interrompre ses études pour se consacrer à sa famille. Pourtant, elle aimait bien le français et les mathématiques. On avait coutume de faire appel à elle pour le calcul mental.

En dehors des tâches ménagères, elle doit s'occuper de quatre vaches et livrer le lait tous les jours aux habitants de Chassiers. Elle est chargée aussi de la cueillette des fraises puis celle des cerises et à l'automne du ramassage des châtaignes.

Avec une amie d'enfance, elles s'occupent d'animer les loisirs des adolescents du village dans le cadre d'une J.A.C. (Jeunesse Agricole Chrétienne). « On chantait, on faisait des jeux de piste et autres. En fin d'année, on montait de petites pièces de théâtre pour des séances récréatives qu'on s'échangeait de commune à commune ». Elise est douée pour la comédie et elle amuse toute la galerie en interprétant « Manolita la fugueuse » ou encore « Madame Toque ».

Peut-être est-ce là que le jeune André l'a remarqué ? Toujours est-il que ses parents lui font rencontrer un jeune Eldin des Salelles dont son père disait : « Sil est aussi brave que son père Victorin, tu peux y aller les yeux fermés ! ». Elise épouse André en 1952 et ils s'installent aux Salelles dans la maison familiale. Ils auront six enfants, trois filles et trois garçons.

Leur domaine des Salelles comporte 18 hectares de vignes et leur donne bien à faire. Il y a une magnanerie à gérer et aussi poulains et moutons à élever. Le troupeau de moutons compte jusqu'à 180 têtes sous la houlette d'un berger à demeure toute l'année (l'élevage des moutons par la famille perdurera jusqu'en 2004). Il lui fallait servir douze personnes à table à chaque repas ! Chaque année, Elise participe aussi aux vendanges, et à partir de 1958, elle s'occupe en plus de trois gîtes, dont l'un d'entre eux encore maintenant.

Elise raconte : « Quand je suis arrivée aux Salelles, tous les habitants m'ont bien accueillie, et nous nous entraînions entre agriculteurs pour les moissons et les vendanges. De plus, j'avais un beau-père formidable et travailleur qui s'occupait bien de sa famille, et plus tard, pendant sa longue maladie, nous avons eu le devoir de nous en occuper et le soigner, jusqu'à sa mort, avec ma belle-sœur Huguette ».

Elise a toujours aimé tricoter et faire de longues marches, « mais maintenant, je ne le peux plus guère à cause des rhumatismes. Alors, je lis volontiers le journal ou des récits parlant du temps de ma jeunesse ».

Elle aime parler et raconter ses souvenirs : « un événement qui m'a vraiment marquée et affectée, ce fut le décès de mon mari, suite à une maladie cérébrale. Cela s'est passé très brutalement pendant les vendanges de 1997 et il n'a survécu qu'un mois après son attaque. On peut dire que ma vie a été cassée en deux à ce moment-là. Je suis malgré tout privilégiée car je suis très entourée par mes enfants, mes petits-enfants et par toute ma famille ».

A ce jour, Elise compte neuf petits-enfants qui font sa plus grande joie.

Mise en place du nouveau système d'immatriculation des véhicules neufs et d'occasion.

Depuis le 15 octobre, toutes les opérations d'immatriculation des véhicules sont réalisées sur le nouveau Système d'Immatriculation des Véhicules (SIV).

Ce nouveau système s'accompagne de la mise en place de télé-services accessibles par internet sur le site : http://www.interieur.gouv.fr/sections/a_votre_service/vos_demarches/immatriculation-vehicule.

Il est possible d'effectuer les démarches suivantes : demande d'un certificat de situation (certificat de non-gage), pré-demande d'immatriculation d'un véhicule et pour les particuliers, changement d'adresse pour un véhicule qui aura déjà été immatriculé par le SIV.

Enfin, les demandes de conversions spontanées de l'immatriculation actuelle à une immatriculation SIV seront prises en compte à compter du 15 avril 2010.

OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Assainissement des Salelles.

Vous êtes un certain nombre à attendre que se précise la date du premier coup de pioche !

Nous partageons votre impatience; notre déception a été grande de constater que les financements annoncés pour la partie « réseau » (première tranche du programme initial) n'avaient pas été confirmés.

Nous avons dû, à la demande du SIVOM Olivier de Serres qui détient comme vous le savez « la compétence », présenter un nouveau dossier regroupant cette fois réseaux et station de traitement ; nous avons signé avec eux la convention de mandat nécessaire. Le dossier technique est prêt ; toutes les études nécessaires ont été faites. Le SIVOM doit à nouveau sur cette base solliciter les financeurs puisqu'il s'agit d'un dossier estimé à ce jour à environ 260.000 €.

Dans ces conditions, trop souvent démentis par le passé, nous n'osons plus nous avancer sur les délais. Nous maintenons la pression à ce sujet autant qu'il est possible. Dès que nous y verrons plus clair, nous organiserons aux Salelles une réunion de quartier mais nous le ferons avec les responsables du SIVOM et du bureau d'études pour qu'ils nous confirment, le moment venu, financements et délais et qu'ils répondent à vos questions.

ETAT CIVIL

MARIAGE

le 27 Août 2009

de Fabienne Marie et de Joël Loviconi,
domiciliés à l'Auberge des Salelles.

DÉCÈS

le 10 novembre 2009

de Lucie Dutrut.

Elle était la veuve de Robert Dutrut,
ancien maire du village.
Elle résidait aux Salelles.



LA TRAVERSÉE DU VILLAGE

où en sommes-nous ?

Ce chantier sur lequel nous travaillons depuis 2003 va bientôt démarrer. Les différentes études nécessaires pour améliorer la sécurité et refaire la chaussée ont été confiées à la Direction départementale de l'équipement et de l'agriculture (DDEA ex DDE) à qui nous avons également confié la maîtrise d'oeuvre.

L'état du revêtement, la largeur réduite rendent cette opération urgente et complexe.

Elle est pour partie (chaussée) à la charge du département s'agissant d'une route départementale, pour partie à la charge de la commune (les abords).

C'est au total un projet de plus de 250 000 €. Après un appel d'offres c'est la SACER basée au Pouzin qui a été retenue, la partie terrassement a fait l'objet d'une proposition commune avec l'entreprise Audouard que nous connaissons bien et qui connaît bien notre territoire et nos réseaux.

L'entreprise AUDOUARD s'est vu confier dans le même temps par le Sivom le changement du tronçon du réseau d'eau potable ce qui évitera dans l'avenir d'avoir, en cas de fuite, à casser la chaussée refaite.

Cet additif obtenu au cours des dernières semaines aura cependant pour conséquence de rallonger un peu le chantier (outre la conduite il faut refaire bien entendu tous les branchements). C'est donc, en espérant qu'il n'y aura pas d'intempéries trop importantes, une durée de plus de trois mois qu'il faut prévoir avec un chantier qui débutera début janvier.

Comme vous l'imaginez bien la circulation sera difficile pendant cette période. Nous avons souhaité que vous puissiez poser aux responsables toutes les questions qui vous préoccupent ; ils ont une grande expérience de ce genre de chantier et nous ne sommes pas les premiers à devoir faire face à ce type de difficultés ; nous y travaillons d'ores et déjà avec eux.

Une réunion publique était donc organisée ce 17 décembre. Mr J.D. Hérial responsable de l'unité territoriale du Teil (DDEA) ainsi que Mr J.P. Audouard ont bien voulu y participer ; nous les en remercions. Une présentation du chantier, de son financement et de son déroulement a été faite à cette occasion. Des questions ont été posées reflétant les préoccupations des uns et des autres.

Une quarantaine de personnes y ont participé mais pour ceux qui n'ont pu être présents voici en résumé les principales informations à connaître :

- Des panneaux seront positionnés aux deux entrées de la vallée (côté Villeneuve au petit Tournon et côté Lagorce) ; ils rappelleront le chantier en cours et les conditions d'accès à savoir : Interdiction d'accès aux poids lourds de plus de 3,5 tonnes ; accès aux VL possible avant 8h30 et après 16h30 (fermeture de 8h30 à 16h30).

- En cas d'urgence (voir secours ci-après) mais en cas d'urgence seulement, les services concernés seront en relation avec le responsable du chantier qui pourra rétablir la circulation (pose de plaques par exemple si nécessaire).

- Parmi les questions prises en compte : Pour les secours : pompiers (contact avec le SDIS), protection civile et préfecture, ambulances, médecins, infirmières ou même suite à une question posée en séance : Pompes funèbres dont nous espérons bien ne pas avoir besoin ; ramassage des ordures ménagères, courrier, portage des repas.

ATTENTION cependant d'anticiper pour les livraisons de mazout, bois, matériaux étant donné les limitations de tonnage prévues.

Je ne doute pas, pour conclure, qu'avec la bonne volonté de tous et malgré la gêne occasionnée, des solutions seront trouvées au fur et à mesure du déroulement du chantier sur les questions que nous n'aurions pas identifiées à ce jour.

LA VIE DES ANIMAUX

LES MOUTONS de VAZEILLES

Vous avez parfois pu remarquer un troupeau de moutons le long de la route entre Villeneuve de Berg et St Maurice d'Ibie. Ce sont des moutons de la famille COQUEREL.

C'est en 1966 que Claude COQUEREL est venu s'installer en Ardèche pour devenir agriculteur. Il était principalement éleveur de chèvres. Thierry, son fils aîné, a pris la relève en 1994. Il a été rejoint par sa sœur Marie-Claude en 1996 puis par son frère Dominique en 2001. Tous trois s'occupent de 1000 moutons mais ils ont aussi d'autres activités. Nous allons ici nous attarder sur les moutons.

Les moutons vivent essentiellement à l'extérieur et se nourrissent donc principalement de sainfoin et de luzerne, mais leur particularité, c'est que ce sont des moutons « voyageurs ».

En effet, début juin, les moutons grimpent dans des camions pour un périple de 400km. Les trois camions gagnent alors le village de Morzine en Haute Savoie où un jeune berger les attend. Ce dernier est secondé par un couple de « Montagne des Pyrénées », grand chien blanc ressemblant un peu au St Bernard, et idéal pour repousser les chiens errants voire les loups un peu trop affamés. Après ces vacances au bon air, vers la mi-octobre, les moutons regagnent notre village avant de repartir, à pieds cette fois-ci, pour Lavilledieu où ils resteront jusqu'à mi-février.

Les 200 brebis restent à Vazeilles où elles peuvent dormir au chaud en attendant leur agnelage qui peut se dérouler à deux époques de l'année, soit de début mars à mi-mai, soit de fin septembre à fin novembre. Les portées durent 5 mois. Elles agnellent en moyenne 9 fois dans leur vie, sur une durée de 7 ans et donnent vie à un ou deux agneaux par portée.

Les agneaux sont élevés jusqu'à l'âge de 4 à 7 mois. Ils doivent peser 35kg avant d'être vendus à un grossiste.

Si vous avez observé ces moutons, et si vous êtes connaisseurs, vous distinguerez deux races: les « préalpes du sud » et les « rouge du roussillon ».

Préalpes du Sud

Cette race, originaire de la zone intermédiaire Drôme, Hautes Alpes, Alpes de Haute Provence, Vaucluse, semble exister depuis de nombreuses années. Pour certains cette race se rattache aux populations ovines de Syrie. Pour d'autres elle serait originaire des Pyrénées.

Les milieux occupés par cette race sont très divers. De ce fait, les systèmes associés sont aussi variés : élevages de zone sèche avec ou sans transhumance en montagne, élevages en basse vallée en système plus intensif, élevages en montagne avec six mois de bergerie. Ceci dépend beaucoup des ressources fourragères qui fixent aussi le nombre d'agnelages.



Rouge du Roussillon

Elle est présente sur le littoral languedocien, puis catalan, depuis deux siècles. Elle vient d'Afrique du Nord.

C'est une brebis de format moyen, dont la caractéristique principale est la couleur rouge des parties non lainées, avec parfois des tâches blanches et en particulier des listes sur la tête. Les animaux sont dépourvus de cornes. La tête, le dessous du cou, le ventre et les pattes sont découverts de laine. L'agneau naît souvent couvert d'un poil roux de couleur intense.

C'est une race polyvalente. Ses qualités sont nombreuses : laitière, agneau correctement conformé, rusticité (adaptation à la ressource très développée) et désaisonnement naturel.

Bonne laitière, le démarrage de ses agneaux est rapide. Ces derniers sont appréciés aussi bien sous la forme d'agneaux légers que sous celle, plus traditionnelle, d'agneaux lourds.

Voilà un petit tour d'horizon d'une famille bien sympathique de notre village. A quand la vente directe? C'est un projet mais cela implique de suivre une formation et quelques investissements, notamment une salle de conditionnement, me confie Marie-Claude.

Alors peut-être bientôt aurons-nous des agneaux de chez nous dans nos assiettes ?

Dernières Données de l'INSEE.

Notre population a augmenté. De 181 habitants recensés en 2006, la population officielle est passée à 195 habitants au 1^{er} janvier 2010.

INFOS INFOS INFOS

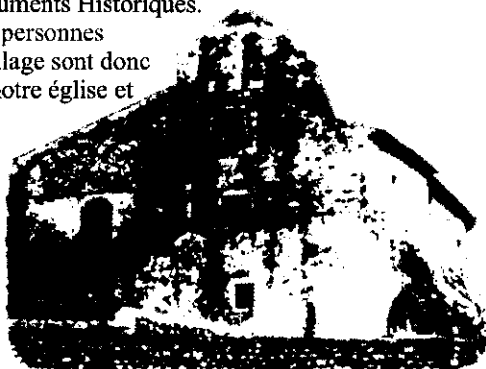
Yvanca arrêtera sa tournée dans notre commune pour vendre ses fruits et légumes le 31 décembre 2009. En effet, elle s'installe comme producteur à Valvignères et fera désormais les marchés des environs. Malgré notre déception de ne plus pouvoir acheter les bons produits qu'elle nous proposait, nous lui souhaitons bonne chance dans son entreprise.

LE CAMION « PIZZAS MAT. » VOUS PROPOSE UNE GRANDE VARIÉTÉ DE PIZZAS À EMPORTER TOUTS LES JEUDIS DÈS 17H30 AU VILLAGE. PLACE DE LA MAIRIE.

Journées du Patrimoine

Les 19 et 20 septembre 2009, lors des journées du Patrimoine, la Mairie avait organisé, avec l'aide de ses conseillers, une permanence pour la visite de l'Eglise, classée aux Monuments Historiques.

Une trentaine de personnes extérieures au village sont donc venues admirer notre église et ont pu y lire son historique dans un petit guide préparé par Bernard Vincent à leur intention.



Un transport à la demande, suite de l'étude

La consultation que nous avons faite avec le numéro précédent de La feuille n'a provoqué que trois réponses de personnes du village se déclarant intéressées par un transport à la demande au cas où il pourrait être mis en place.

Ceci confirme tout d'abord que la solidarité fonctionne et que des solutions individuelles sont trouvées au coup par coup. C'est une bonne chose.

Si la demande se confirmait, nous pouvons toujours mettre en œuvre la clause de notre convention avec le conseil général qui permet d'utiliser le transport scolaire dans la limite des places disponibles et lorsqu'il fonctionne bien entendu (périodes scolaires et horaires programmés).

Si, dans l'avenir, une nouvelle étude devait être faite, elle le serait par la communauté de communes et de façon plus collective pour l'ensemble du territoire.

lecture lecture lecture

A l'initiative de Germaine, à la demande d'enfants du village et avec l'avis favorable de la municipalité, un projet de salle de lecture pour tous pourrait être mis en place.

Ce projet pourrait s'élargir à d'autres activités ludiques avec la participation d'autres habitants du village.

Pour connaître votre avis, un petit questionnaire sera prochainement distribué dans votre boîte aux lettres.

Soyez nombreux à participer en déposant vos réponses dans la boîte aux lettres de Germaine.

Une interrogation ? Une suggestion ?

Téléphonez au 09 80 08 61 82 ou au 04 75 88 54 37.

G.K

Nouvelles du Conseil Municipal

Conseil du 02/11/09.

Points soumis au vote :

- Approbation du PLU et du Schéma général d'Assainissement
- Décision budgétaire : demande de subvention exceptionnelle au ministère de l'intérieur pour la traversée du village et la mise en sécurité des abords
- contrat d'assurance des risques statutaires du personnel communal
- Communauté de Communes: modifications statutaires.

Points d'information :

Galette des rois Mairie/Comité des fêtes le 10 janvier 2010, réfection du four des Salelles avec subvention, dossier transport à la demande, opération chats errants aux Salelles, SDIS, ADAPEI .

Conseil du 17/12/09.

Points soumis au vote (délibérations à prendre) :

- Décisions modificatives budgétaires
- Délégation de mandat au SIVOM Olivier de Serres pour travaux d'amélioration de la station d'épuration du village
- Assainissement : modalités de calcul du plafond de l'abonnement
- Renouvellement de la convention ATESAT
- Renouvellement de la convention avec l'Association Jeunesse Sportive Berge Helvie.

BULLETIN D'INFORMATION DE LA VIE COMMUNALE

Directeur de publication: Gérard JAILLON, maire.

Réalisation: Commission municipale de la communication et de l'animation sous la responsabilité de Stéphanie EL DIN, adjointe.

Maquette Bernard VINCENT.

Ont collaboré à ce N°: N.Chansal, P.Rosay, D.et J-P Sergent

Dépôt légal et date d'édition: Décembre 2008. Tirage: 170 exemplaires

Imprimé par Communication Services 06 60 83 61 53

LA VIE DES ASSOCIATIONS



Comité des fêtes

La compagnie ZINZOLINE a séduit petits et grands le samedi 5 décembre au cours de la fête de Noël qui a rencontré un vif succès. Le père Noël passa, la hotte remplie de cadeaux pour les enfants. Le spectacle fut suivi d'un apéritif dinatoire très fourni qui a séduit les estomacs des nombreuses personnes présentes et l'ambiance fut toujours aussi chaleureuse, à l'image des fêtes de fin d'année.

Les membres du comité des fêtes de Saint Maurice d'Ibie vous souhaitent une bonne année et une bonne santé et vous donnent rendez-vous à toutes les manifestations de l'année 2010 : 10 janvier : Galette des Rois - 7 mars : Repas des anciens - 27 juin : Fête du père (aux Salettes) 25 juillet : Vide grenier - 14 août : Concours de pétanque - 15 août : Fête champêtre

LA BÛCHE !



Club de l'Amitié

Le Club de l'Amitié vous souhaite une bonne et heureuse année et vous donne rendez-vous pour son loto au cours du premier trimestre 2010.



ACC.A

La saison de chasse 2009/2010 s'achèvera le 10 janvier 2010 pour le gibier sédentaire à l'exception du sanglier qui pourra être chassé jusqu'à la fin février. Les migrateurs (grives et bécasses) seront aussi chassés à une date pas encore fixée par A.M.

Les chasseurs de sangliers, les adeptes de l'ACC.A et leurs camarades de Lagorce ont apprécié la nouvelle maison de la chasse aménagée au Gardon avec la participation de tous, ou presque, des membres de l'ACC.A.

C'est Christophe ELDIN, propriétaire des lieux situés en limite des communes de Saint Maurice et de Gras, mais sur cette dernière, qui a accepté que cette habitation soit aménagée pour la plus grande satisfaction de tous.

La



Boule de l'Ibie

En cette fin d'année, une nouvelle association va intégrer le paysage associatif du village. Tout le bureau, son président : Mr DA SILVA en tête, est heureux d'annoncer la création d'un club de pétanque : LA BOULE DE L'IBIE, alias le BIB. La vente des licences et des cartes de sociétaire débutera en janvier 2010. Pour tout renseignement, vous pouvez prendre contact avec le président (06 10 74 16 63).

Le Club remercie ses sponsors locaux : l'Auberge des Salettes, Isolobie, Gîte des Combeaux, Jaguar Vidéo et Ets Pagès, sans qui sa création n'aurait pas été possible. Le Club vous présente ses meilleurs vœux pour 2010.

Les membres du bureau sont : DA SILVA Maxime, président - SPADE Julien, vice-président - MOULIN Mathieu, trésorier - AUDIGIER Emmanuel, vice-trésorier - FOURNIER Eric, secrétaire - TANNOUH Djamel, vice-secrétaire.

Le patch de l'amitié

Mercredi 16 décembre, le Patch de l'amitié a remis au service de néonatalogie de l'hôpital d'Aubenas, une quinzaine de bébékits, des brassières, pantalons, chaussons et bonnets.

Le Patch de l'amitié fonctionne toujours les jeudis et vendredis de 13h30 à 17h, voire plus parfois... Vous pouvez toujours nous rendre visite.

LA PETITE RECETTE DU VILLAGE

Le WATERZOÏ DE POULET de Danielle

Pour 4 personnes : 1 poulet coupé en morceaux, 3 branches de céleri, 3 poireaux, 6 carottes, 1 oignon, 40 g de beurre, 1 clou de girofle, 1 bouquet garni
1 l. de bouillon de volaille, 50 cl. de crème fraîche, 2 œufs, sel et poivre.

Éplucher les légumes, couper les carottes en rondelles, peler l'oignon et le piquer du clou de girofle. Attacher les poireaux, couper le céleri en tronçons. Faire fondre le beurre et faire revenir les morceaux de poulet. Ajouter le bouillon et les légumes. Saler, poivrer et couvrir.

Faire mijoter 45 minutes à feu doux. Battre les jaunes d'œufs et la crème dans un bol, délayer avec une touche de bouillon. Le rajouter dans la cocotte 3 minutes avant de servir et parsemer de persil haché au moment de servir avec des pommes de terre vapeur. Bon appétit !

